

Matières du tems. Avril 1712. 253

*Non, il n'est point d'âme assez noire,
Pour oublier ainsi le plus grand des bien-
faits;*

*Qu'il puisse aussi longtems régner sur ses
Sujets,*

Qu'il doit régner dans leur mémoire.

Vous Peuples, jouissez en paix,

Et de ses jours & de sa gloire!

Mais ne vous consolez jamais!

VII. Le Roi a donné à Mr. le Duc de Berry, la pension de cent mille écus que Madame la Dauphine sa belle sœur avoit sur le produit des Postes; & l'a exhorté d'être assidu à se trouver au Conseil, afin de prendre connoissance des affaires d'État. C'est MADAME, Duchesse Douairiere d'Orleans, qui reçoit les premiers honneurs de la Cour, & en occupe le premier rang depuis la mort de Madame la Dauphine.

*Don que le
Roi fait à
Mr. le Duc
de Berry.*

*Madame,
a le premier
rang à la
Cour de
France.*

VIII. Le Roi a donné à Mr. d'Imecourt le Commandement des Troupes Françaises, dans la Ville & Province de Luxembourg, vaquant par la mort de Monsieur le Comte de Druy. Sa Majesté a conféré le Gouvernement de Mont-Dauphin à Mr. le Comte de Broglio; le Regiment de Champagne qu'avoit Mr. de Segneley, a été donné au Chevalier de Tessé, fils du Maréchal de ce nom; & celui de la Couronne qu'avoit Mr. de Tessé, au fils de Mr. de Polastron.

*Gouverne-
mens & Re-
gimens don-
nez par le
Roi.*

IX. Le 26. Fevrier on fit dans l'Eglise Metropolitaine de Paris, un service solennel pour le repos de l'ame de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine :

*Lettre du
Roi à Mr. le
Cardinal de
Noailles, sur*